



TRAVAUX



CANTON DE FONTENAY-TRÉSIGNY

**Sécurisation des trottoirs
sur l'avenue du général Leclerc
à Chaumes-en-Brie (RD 402)**

Du 24 février au 7 mars 2025





Dans le cadre de la sécurisation de ses routes et ses dépendances*, et après l'accord de la direction départementale des territoires, le Département de Seine-et-Marne va procéder à **l'abattage de 6 arbres, sur l'ensemble de l'alignement, sur la RD 402** (avenue du général Leclerc) à Chaumes-en-Brie. Les racines occasionnent d'importants dégâts sur les trottoirs et les clôtures (domaines privés) situés à proximité ; ces 6 platanes nuisent donc à la sécurité des piétons.

Ces travaux auront lieu du **24 février au 7 mars 2025** et ne devraient pas impacter la circulation. Une déviation piétonne sera néanmoins mise en place sur le trottoir opposé durant la phase d'abattage.



En compensation, des *Prunus cerasifera* « Pissardii » (variétés anciennes de pruniers cerisiers) seront replantés par la commune ; cette essence de petites dimensions étant bien adaptée au contexte urbain.



* L'article L 2111-2 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) définit les dépendances d'une route comme des biens qui font partie du domaine public et qui en constituent un accessoire indissociable. Constituent entre autres des dépendances de la voie : talus, fossés, murs de soutènement, trottoirs, les arbres, les plantations d'alignement, etc.

Département de Seine-et-Marne

Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 Melun cedex | 01 64 14 77 77